

Comment accompagner mon enfant dans ses difficultés de langage ?

Programme à l'attention des parents

Pour qui ?

Pour les parents dont l'enfant présente un retard de langage.

Dans quel but ?

Leur permettre d'être mieux outillés face aux difficultés de leur enfant et donc de favoriser une communication plus efficace et plus riche.

Qu'est ce que la guidance parentale ?

La guidance parentale logopédique vise à mieux outiller et à guider les parents d'enfant présentant un retard de langage.

Les interactions parents-enfant sont essentielles dans l'acquisition et le développement du langage.

Comment ?

Par des mises en situation, des réflexions collectives et des récapitulatifs théoriques.

Informations pratiques

Dates et heures des séances

5 séances collectives de 19h30 à 21H

le 21 avril, les 5, 12 et 19 mai et le 2 juin 2009

2 séances individuelles (avant et après le séminaire)

Lieu de la formation

Centre Provincial d'Enseignement Spécialisé

Rue du Temple, 2

7011 GHLIN

Prix du séminaire

120 € par couple (ou pour un parent seul si seul l'un des deux parents participe) Nous acceptons cinq couples ! au maximum.

Formatrices

- Marie-Agnès HANOCQ, Logopède
- Marie-Christine PILETTE, Logopède

Inscriptions auprès de :

Marie-Agnès HANOCQ

Tél. : 065/33.91.03

Mail : ma.hanocq@skynet.be

Marie-Christine PILETTE

Tél. : 065/84.29.19

Mail : pilette.mc@skynet.be

L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement avant le début du séminaire.